



Ben Harriott  
Scott & Scott 1988

## REQUIN-TAUPE COMMUN DES SOUS-ZONES 3 - 6 DE L'OPANO

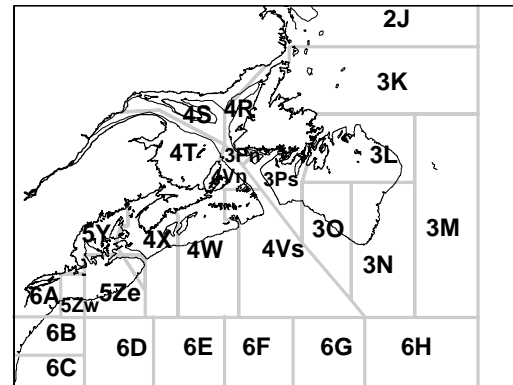
### Renseignements de base

Le requin-taupe commun (*Lamna nasus*) est une espèce présente dans les eaux froides à tempérées de l'Atlantique nord, de l'Atlantique sud et du Pacifique sud. Son aire de distribution va, dans l'Atlantique ouest, de Terre-Neuve au New Jersey, voire à la Caroline du Sud, et dans l'Atlantique est, de l'Islande et de l'ouest de la mer de Barents à Madère, au Maroc et jusqu'à la Méditerranée. Dans l'Atlantique nord-ouest, ce requin pélagique vit dans les eaux de la côte et du large dont la température est inférieure à 16°C, mais il est présent fréquemment dans les eaux de 10 à 14°C. Le requin-taupe commun arrive sur le plateau néo-écossais à la fin du printemps et dans le golfe du Saint-Laurent et sur les Grands bancs de Terre-Neuve en été et au début de l'automne. Il se sépare par sexe et par taille. Selon certains indices, l'accouplement aurait lieu en septembre-novembre sur les Grands bancs de Terre-Neuve. Le requin-taupe commun migre vers les eaux plus profondes en automne et on le capture en hiver sur le plateau continental ainsi que dans les bassins d'eau profonde, comme le bassin Émeraude et le golfe du Maine.

On ne connaît pas actuellement la structure du stock de requin-taupe commun, quoique l'histoire de la pêche donne à penser qu'il peut en exister des populations distinctes dans l'Atlantique est et dans l'Atlantique ouest. Dans les études de marquage réalisées, rien n'indique que ce requin migre sur de longues distances comme le requin bleu et le requin-taupe bleu. Pour des raisons pratiques on définit le stock comme étant celui des sous-zones 3 - 6 de l'OPANO.

Contrairement à ce qui se produit chez la majorité des poissons téléostéens, (poissons à arêtes), la fertilisation des oeufs est interne chez les élasobranches (requins et raies). Chez la plupart des requins, les oeufs fertilisés continuent de se développer dans l'utérus des femelles et les petits sont pleinement développés à leur naissance. En raison de ce développement prolongé, les jeunes ont une taille assez imposante en naissant, ce qui réduit le nombre de leurs prédateurs éventuels. Comme les femelles pleines continuent de produire des oeufs, les embryons se nourrissent dans l'utérus des oeufs non fertilisés. Le nombre de petits (la portée) produit chaque année varie de 1 à 5, et se situe en moyenne à quatre. À la naissance, les petits mesurent environ 70 cm. Les mâles atteignent la maturité à 150-200 cm de longueur totale, et les femelles à 200-250 cm de longueur totale. On estime que chez les femelles la maturité est atteinte pour la première fois à l'âge 8. Le requin-taupe commun est un des requins qui croissent le plus rapidement. Le plus grand spécimen qu'on ait signalé avait une longueur totale de 365 cm et un poids supérieur à 230 kg; toutefois, les animaux de plus de 250 cm sont rares.

Le requin-taupe commun se nourrit surtout de petits poissons pélagiques évoluant en bancs, comme le maquereau et le hareng, mais également d'encornet, de merlu argenté et d'une variété d'autres poissons. Ses seuls prédateurs naturels probables sont les plus gros requins.



### Sommaire

- La pêche dans l'Atlantique nord-ouest a commencé en 1961, année où la Norvège et les îles Féroé ont déclaré des débarquements de 1924 t. En 1964, ces débarquements avaient atteint 9283 t et, en 1967, la ressource semblait s'être effondrée.
- Dans les années 1970-1980, les îles Féroé ont déclaré des débarquements annuels d'environ 350 t, ce qui paraissait viable. Le Canada a commencé à pratiquer la pêche sélective du requin-taupe commun en 1991. En 1992, les débarquements atteignaient 1 925 t, mais ils chutèrent à 1 425 t en 1993, année où la flottille des îles Féroé quitta la pêche.
- En 1996 et 1997, les débarquements se situaient à 1 054 t et 1 338 t, par rapport à des quotas respectifs de 1 500 t et 1 000 t.
- Comme le requin-taupe commun produit relativement peu de petits, il est très vulnérable à la surexploitation.
- Depuis 1991, les débarquements annuels se sont situés en moyenne à environ 1 500 t. Certains signes de déclin dans les taux de prises du printemps ces dernières années donnent à croire à une diminution possible de l'abondance.
- Compte tenu de nos connaissances incertaines sur la ressource, il serait imprudent que la récolte excède le TAC de 1997, soit 1 000 t, tant qu'on ne peut expliquer la chute observée dans les taux de prises.

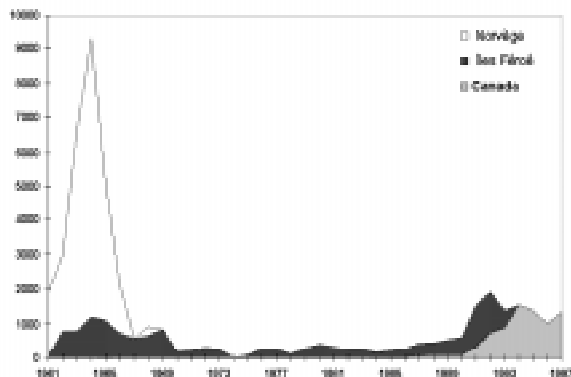
*La pêche*

## Débarquements (t)

Année <sup>1</sup>	Moy.	Moy.	Moy.	1994	1995	1996	1997
	1970-1979	1980-1989	1990-1993				
TAC <sup>2</sup>	-	-	-	-	1 500	1 500	1 000
Étranger	339	315	869	64	0	39	0
Canada		33	517	1 550	1 375	1 015	1 338
TOTAL	339	348	1 386	1 614	1 375	1 054	1 338

1. Tous les chiffres sont provisoires

2. En 1995 et 1996, il n'y avait pas de restriction sur le niveau de prises



La **pêche sélective** du requin-taupe commun dans l'Atlantique nord-ouest (zones 3-6 de l'OPANO) a commencé en 1961, sous forme de pêche exploratoire à la palangre pélagique par des navires norvégiens, qui avaient auparavant pêché ce requin dans l'Atlantique nord-est. Au cours des années qui suivirent, des navires des îles Féroé vinrent se joindre à eux. Les **débarquements déclarés** dans l'Atlantique nord-ouest passèrent de 1 924 t en 1961 à 9 283 t en 1964, pour chuter ensuite sous les 1 000 t en 1970. Certains indices permettent de croire que le stock de requin-taupe commun de l'Atlantique nord-ouest a été surexploité pendant cette période. Bien que la pêche n'ait pas été restreinte, les débarquements déclarés ont été inférieurs à 500 t jusqu'en 1989. Ils passèrent à 1 544 t en 1991 et à 1 925 t en 1992, en raison d'un accroissement de l'effort de la flottille des îles Féroé et aussi de l'arrivée des Canadiens dans la pêche. En 1993, les activités de pêche des navires des îles Féroé furent restreintes et les

débarquements totaux chutèrent à 1 425 t. En 1994, la flottille des îles Féroé avait été éliminée de la pêche sélective et les débarquements totaux de trois palangriers pélagiques de haute mer et de divers bateaux de pêche côtière canadiens s'élevaient à 1 614 t. Les débarquements de requin-taupe commun des SZ 3-6 déclarés par d'autres pays ces dernières années sont minimes, quoique les statistiques soient incomplètes.

En 1995, le Canada établit un plan de gestion du requin, fixant un niveau de prises non restrictif de 1 500 t. Cette année-là, les débarquements tombèrent à 1 375 t, un bateau de pêche hauturière ayant quitté la flottille. En revanche, les débarquements des bateaux de pêche côtière augmentèrent de 87 t en 1994 à 185 t en 1995. En 1996, les débarquements totaux chutèrent à 1 054 t, à cause surtout d'une diminution de l'effort de la flottille de pêche hauturière et en dépit d'une hausse des débarquements des bateaux de pêche côtière, qui atteignirent 275 t. En 1997, le nouveau **Plan de gestion du requin de 1997-1999** établit un TAC de 1 000 t, mais les débarquements s'élevèrent à 1 338 t, en raison de problèmes de déclarations. Les débarquements des deux premiers mois de 1998 ont été inférieurs à ceux des années précédentes, ce qui peut être dû à la présence d'eaux anormalement froides sur le plateau néo-écossais pendant la période considérée.

Les requins-taupes communs sont capturés comme **prises accessoires** dans la pêche canadienne de l'espadon à la palangre, mais d'après les rapports des observateurs les niveaux de ces prises sont faibles. En 1997, année où les débarquements déclarés dans la pêche sélective du requin-taupe commun se chiffraient à 1 284 t, les prises accessoires dans la pêche de l'espadon n'étaient que d'environ 5 t. Environ 15 t de requin-taupe commun ont été capturées accessoirement dans diverses autres pêches côtières. Les requins-taupes communs sont aussi des prises accessoires dans la pêche du thon à la

palangre pratiquée par les Japonais; les observateurs estiment que ces prises étaient de 2 t en 1994, de zéro en 1995, d'un poisson en 1996 et de zéro en 1997.

Ces dernières années, la **pêche à la ligne** des requins s'est intensifiée dans le Canada atlantique; elle est axée essentiellement sur le requin bleu, et ne produit qu'occasionnellement des captures de requin-taupe commun. On ne dispose pas de renseignements sur les retraits de cette pêche récréative en développement.

### *État de la ressource*

Les requins-taupes communs se **séparent selon le sexe et la taille**. Les jeunes mâles arrivent en premier sur le plateau néo-écossais en mars. Les plus vieux mâles et les femelles à maturité (de plus de 200 cm) se joignent à eux en nombre croissant jusqu'en été. Ces femelles remontent la côte jusqu'au Grands bancs de Terre-Neuve où elles arrivent en septembre, pour s'accoupler croit-on. Bien que de nombreux aspects du **cycle de reproduction** du requin-taupe commun restent à élucider, il est de plus en plus apparent que la femelle donne naissance à environ quatre petits chaque année, ce qui représente un taux de natalité très faible pour un requin.

Il est difficile d'interpréter les taux de prises en raison d'interactions annuelles entre les mois, les zones et les bateaux, qui peuvent être dues aux migrations saisonnières complexes entreprises par les requins-taupes communs de tailles et de sexes différents. Une analyse de ces interactions révèle des signes de déclin des **taux de prises** de 1991 à 1997 dans la pêche hauturière de printemps des navires du Canada et des îles Féroé. Cela donne à croire que l'abondance a pu reculer ces dernières années. Selon l'industrie, cette baisse des taux de prises au printemps pourrait être due à des influences environnementales, car elle n'a pas observé de

chutes comparables dans les taux de prises annuels cumulatifs.

### *Perspectives*

Le requin-taupe commun est un animal à grande longévité qui produit peu de petits. Ces caractéristiques biologiques le rendent très vulnérable à la surexploitation. Les niveaux élevés de prises du début des années 1960 ne semblaient pas viables. Toutefois, la viabilité de la pêche semblait réalisée dans les années 1970 et 1980, alors que les prises annuelles moyennes étaient de l'ordre de 350 t. Le niveau de prises de 1 500 t fixé dans les plans de gestion de 1995 et 1996 n'était pas fondé sur des estimations de l'abondance du stock et n'est peut-être pas viable. Depuis 1991, les débarquements annuels se sont situés en moyenne à environ 1 500 t et les taux de prises du printemps suggèrent une diminution possible de l'abondance. Compte tenu de nos connaissances incertaines sur la ressource, il serait imprudent que la récolte excède le TAC de 1997, soit 1 000 t, tant qu'on ne peut expliquer la chute observée dans les taux de prises. Par ailleurs, quoiqu'un TAC de 1 000 t pour 1998 représenterait une réduction des prises, on n'est pas certain que cette réduction suffirait à faire cesser le déclin de l'abondance de la population suggéré par la baisse des taux de prises.

Il est très important de mettre en oeuvre les dispositions du Plan de gestion du requin de 1997-1999 pour permettre une récolte ordonnée de la ressource. En particulier, il y a lieu d'améliorer la collecte scientifique de l'information nécessaire pour combler les lacunes cernées dans nos connaissances.

Le requin-taupe commun fait partie d'un grand ensemble de poissons pélagiques qui comprend les thons, les espadon, les marlins et d'autres espèces de grands requins. La gestion de sa

pêche doit donc tenir compte des interactions avec les autres espèces de cet ensemble.

La zone de stock de l'espèce s'étend au-delà des eaux canadiennes. De ce fait, la gestion de la ressource dans l'avenir pourrait nécessiter une collaboration bilatérale. Il reste que des mesures unilatérales pourraient profiter aux pêches canadiennes.

***Pour obtenir de plus amples renseignements,***

communiquer avec :

Bob O'Boyle  
Institut océanographique de Bedford  
C.P. 1006, Dartmouth  
(Nouvelle-Écosse), B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3526  
FAX : (902) 426-1506  
Courriel : oboyle@mar.dfo-mpo.gc.ca

ou

Steve Campana  
Institut océanographique de Bedford  
C.P. 1006, Dartmouth  
(Nouvelle-Écosse), B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3233  
FAX : (902) 426-1506  
Courriel :  
campanas@mar.dfo-mpo.gc.ca

***Références***

O'Boyle, R., M. Fowler, P. Hurley, and M. Showell. 1998. Update on the Status of NAFO Subarea 3 - 6 Porbeagle Shark (*Lamna nasus*). MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, doc. de rech. 98/41.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif de la Région des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, Succ. B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
Canada B2Y 4A2  
Téléphone : 902-426-7070  
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas)  
ISSN : 1480-4921

*An English version is available on request at the above address.*

